

(Du vingt huit février 1813 a trois heures du matin. Acte de
naissance de Rosalie Galene, née le trois décembre Mil sept
Cent quatre vingt Cinq fille de moi de des Marie Blaise son
épouse. Le baron a été Joseph fils Menager. Du lieu de la
garde de la commune Rosalie n'eston.

Enregistré au bureau des jugements du Tribunal civil de l'arrondissement de
Lorient le 25 février 1813.

Signature

Pour M^e l'off. public absent

Signature

Du trois décembre 1813. a huit heures du matin. Acte de
naissance d'Augustin Gardon fils naturel et légitime d'Henri
menager. Et de Marie Long son épouse. De ce lieu de la garde
de la commune du Mois d'octobre. Mil sept Cent quatre vingt Cinq
Le parrain a été Augustin Langier Menager et la marraine Marie
Gardon épouse du 1^{er} Joseph Langier du même lieu de la garde.

Constata par nous officiers de l'état civil de cette commune de la
garde. En vertu du jugement du Tribunal civil de l'arrondissement de Lorient
du date du 30 novembre 1813. qui ordonne la transcription du
présent acte

Pour M^e l'off. public absent.

Signature

Du Dix neuf du Mois de février an 1814. à huit heures du matin
acte de naissance de ~~Antoine~~ Claire Françoise Bonnard, née
à la garde. le premier novembre Mil sept Cent Vingt et une fille de
Jean Baptiste et de Rose Helene queit son épouse.

Constata par nous officiers de l'état civil de cette commune
de la garde. En vertu du jugement du Tribunal civil de l'arrondissement de
Lorient du date du 18 février 1811. qui ordonne la transcription du
présent acte

Pour M^e l'off. public absent

Signature